

Interreg



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Océan Indien

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITE DE SUIVI INTERREG

3 décembre 2025

PROGRAMME INTERREG VI OCEAN INDIEN
PROGRAMME CCI 2021TC16FFOR004 (2021-2027)

Interreg



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Océan Indien

SOMMAIRE

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg VI

2. Annexes :

- Annexe 1 - Discours de Mme SIGISMEAU, Vice-Présidente du Conseil départemental de La Réunion
- Annexe 2 - Discours de Mme COUTY, Conseillère diplomatique du Préfet de La Réunion
- Annexe 3 - Discours de M. BISSOONDOYAL, Secrétaire aux Affaires étrangères du Ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et du Commerce extérieur de Maurice
- Annexe 4 - Discours de M. Mario NGWENYA, Directeur de la coopération entre le Mozambique et l'Union européenne, MAE mozambicain
- Annexe 5 - Discours de M. AGRIPPINE, cadre au Ministère des Affaires étrangères et de la diaspora des Seychelles
- Annexe 6 - Intervention de Mme Hasina RAFAMANTANANTSOA, directrice par intérim de la promotion du Partenariat pour le développement au MAE malgache
- Annexe 7 - Discours de M. LECLERC, rapporteur géographique au sein de la DG REGIO, Commission européenne
- Annexe 8 - Discours de M. BERTILE, conseiller régional délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures - président de séance
- Annexe 9 - Supports de présentation du CSI et de la présentation du porteur de projet EPLEFPA FORMA'TERRA

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg 2021-2027

1.1 ***Mise en œuvre du programme Interreg VI océan Indien***

Le Comité prend acte de l'état d'avancement du programme Interreg VI.

1.2 ***Modifications du programme Interreg VI océan Indien***

Le Comité approuve les modifications du programme Interreg VI OI, à savoir l'adhésion de l'Afrique du Sud audit programme et deux modifications mineures suivantes relatives à la complémentarité FEDER-Interreg et NDICI :

- Classification des opérations conjointes FEDER-NDICI, comme les opérations d'importance stratégique,
- Réunion du Comité de coordination FEDER-NDICI deux fois par an.

1.3 ***Point sur les travaux de communication menés par l'Autorité de gestion***

Le Comité prend acte des actions de communication réalisées sur le programme Interreg VI.

1.4 ***Point sur les actions de renforcement de la gouvernance et d'animation menés par l'Autorité de gestion***

Le Comité prend acte des actions d'animation et de renforcement de la gouvernance menées par l'Autorité de gestion.

1.5 Point sur les avancées en matière d'articulation des fonds FEDER-Interreg et NDICI

Le Comité prend acte des progrès accomplis par l'Autorité de gestion et l'ensemble de ses partenaires en ce qui concerne l'articulation des fonds FEDER-Interreg et NDICI.



COMITE DE SUIVI INTERREG

**ANNEXE 1 : Discours de Mme SIGISMEAU, Vice-Présidente du
Conseil départemental de La Réunion**

Monsieur le Conseiller régional, délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures représentant la Présidente de Région,

Madame la Conseillère régionale déléguée à la coopération culturelle et sportive,

Madame la Conseillère diplomatique du Préfet de La Réunion,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Madame et Messieurs les points focaux du programme INTERREG océan Indien,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités

Avant toute chose, je vous remercie de bien vouloir excuser le Président du Conseil Départemental, M. Cyrille MELCHIOR, qui, pris par d'autres engagements, ne peut être des nôtres cet après-midi. Il m'a demandé de le représenter, ce que je fais volontiers.

C'est donc avec grand plaisir que je participe aujourd'hui à ce comité de suivi INTERREG VI, un rendez-vous essentiel pour évaluer ensemble les avancées de notre coopération régionale et projeter nos actions vers de nouveaux horizons.

En cette fin d'année 2025, le calendrier en la matière est particulièrement riche car notre réunion intervient après la Conférence de coopération régionale pour l'océan Indien qui s'est tenue les 28 et 29 novembre dernier et qui a réaffirmé l'importance de l'union et de la solidarité entre nos territoires.

Les échanges et les engagements pris lors de cette manifestation nous rappellent que l'océan Indien n'est pas seulement un espace géographique, mais également un espace de destins communs et d'ambitions partagées.

Dans cette perspective, le programme INTERREG, par son approche intégrée et partenariale et par ses cofinancements constitue un outil majeur de l'intégration régionale de La Réunion.

Pour illustrer mon propos je m'appuierai sur deux thématiques : la jeunesse et la culture, qui représentent des axes majeurs de nos politiques départementales.

Concernant la jeunesse tout d'abord, il s'agit d'un enjeu qui doit concentrer toute notre attention.

Avec plus de 60 % de sa population âgée de moins de 30 ans, l'océan Indien porte en lui un formidable potentiel de dynamisme et d'innovation. Mais ce potentiel ne se réalisera pleinement que si nous savons offrir à nos jeunes les opportunités et l'accompagnement nécessaires pour s'épanouir et s'insérer dans la vie professionnelle.

A ce titre, le dispositif de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) constitue un exemple très concret des mesures cofinancées par INTERREG ayant un impact positif sur leurs bénéficiaires.

Les missions de VSI permettent, en effet, à nos jeunes de s'investir dans des projets porteurs de sens, de développer des compétences et de tisser des liens durables entre nos territoires.

Forts de ces expériences ces jeunes ont, ensuite, la capacité de s'insérer plus facilement dans la vie professionnelle.

Depuis 2021, en lien avec France Volontaires, l'employeur des volontaires, le Département de La Réunion a apporté la contrepartie nationale à 63 missions de VSI.

Actuellement, une quinzaine d'entre eux sont mis à disposition de différentes Alliances Françaises ou associations en appui à la francophonie.

Ces jeunes sont en poste à Maurice, à Madagascar, aux Seychelles, en Union des Comores, au Kenya, en Tanzanie et en Inde.

J'en viens maintenant à la deuxième thématique de notre collectivité, à savoir la culture.

Je souhaite rappeler que le Département de La Réunion à travers l'Iconothèque historique de l'océan Indien avait porté deux opérations cofinancées par INTERREG V océan Indien entre 2018 et 2023 :

- la Mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien (2018- 2020)
- l'Appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations (2021-2023).

Ces deux opérations avaient été couronnées de succès avec un taux de réalisation respectif de 91.55% et 90,87%.

Elles ont contribué à une coopération durable entre institutions patrimoniales de l'océan Indien et à la transmission du patrimoine iconographique aux populations.

Cette mise en réseau s'était structurée autour de plusieurs axes, de la collecte à la valorisation du patrimoine indianocéanique en passant par le renforcement des compétences et la mise à disposition d'outils de numérisation et de traitement documentaire.

Naturellement, cette coopération indianocéanique est un chantier au long cours. D'autres projets, d'autres dialogues restent à construire, voire à co-construire.

Ainsi, les temps d'échanges du réseau de partenaires ont fait émerger de nouvelles problématiques et enjeux réunis dans un nouveau projet, intitulé Patrimoines iconographiques de l'Indianocéanie ; Collecter, former, valoriser. Il a été soumis à l'instruction du PO INTERREG VI.

Nous comptons beaucoup sur le renouvellement du soutien européen.

Il me semble en effet essentiel de renforcer la dynamique en place depuis plus de 10 ans. L'engagement de l'Iconothèque en faveur du patrimoine iconographique est aujourd'hui bien connu et reconnu. Il faut continuer ce travail qui relève à la fois de la conservation, de la valorisation et de la transmission.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer les remerciements de notre institution à l'Union européenne ainsi qu'à la Région Réunion, autorité de gestion du programme INTERREG.

Le soutien apporté par ces fonds européens à la dynamique de coopération régionale favorise, nous en sommes convaincus, la construction d'un océan Indien, espace de paix, de prospérité partagée et de rayonnement culturel, où chaque jeune pourra trouver sa place et s'épanouir comme un véritable citoyen de l'Indianocéanie.

Je vous remercie de votre attention.



UNION EUROPÉENNE

COMITE DE SUIVI INTERREG

**ANNEXE 2 : Discours de Mme COUTY, Conseillère
diplomatique du Préfet de La Réunion**

Monsieur le Conseiller régional, cher Wilfrid,

Madame la Vice-Présidente du Département,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Messieurs les points focaux du programme Interreg,

Au nom du Préfet et de l'Etat, merci et je remercie en particulier la Région Réunion, Autorité de gestion du programme Interreg pour l'organisation de cette séance.

Pour moi c'est une première, je n'ai pas pris mes fonctions depuis très longtemps, mais j'ai pu mesurer déjà à quel point le rôle de la région absolument est moteur dans la gestion de cet outil Interreg, et pu mesurer aussi à quel point cet outil est précieux pour l'intégration d'abord de La Réunion dans son environnement régional. J'imagine que toutes les équipes qui sont à la tâche sont réunies, félicitations, vous avez une expertise excellente et les visites qui ont pu être organisées dans les différents lieux que ce soit au Port ou au CHU l'ont largement démontré. Je comprends qu'il y a une coordination qui se fait également avec le programme Canal du Mozambique et vous vous permettez mutuellement de suivre vos travaux ; je pense que c'est tout à fait satisfaisant.

Pour en revenir à l'outil Interreg, on connaît son rayonnement, et je me félicite autant que la Région sans doute de la volonté de l'Afrique du Sud d'intégrer le programme Interreg. Cela montre son attractivité et cela sera un outil supplémentaire de rayonnement pour tout le monde ; on ne peut que s'en féliciter. Je me félicite aussi d'être présente car ça me permet de rencontrer les points focaux du programme j'en suis fort heureuse, et je salue également la Commission. Je comprends que malheureusement vous allez nous quitter (Pierre-Emmanuel Leclerc), mais votre œuvre pour Interreg a été je crois utile et appréciée me dit-on. Et ce qui m'intéresse particulièrement c'est le prochain Interreg, avec des modalités qui vont un petit peu changer, avec des indicateurs destinés à mesurer l'impact et je suis intéressée de savoir comment vous voyez ça côté Région.

Encore merci pour l'invitation.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 3 : Discours de M. BISSOONDOYAL, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce extérieur de Maurice

M. Wilfrid Bertile le Conseiller régional, délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures représentant la Présidente de Région,
Madame Sigisneau, Vice-Présidente du Département,
Mme Couty, Conseillère diplomatique du Préfet de La Réunion,
Monsieur Leclerc, représentant de la Commission européenne,
Messieurs les points focaux du programme Interreg,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de suivi en vos titres, grades et qualités,

Je suis très heureux d'être parmi vous cet après-midi pour cette séance plénière du Comité de suivi Interreg VI.

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Conseil régional de La Réunion pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous ont été accordées depuis notre arrivée ici. Pour ma part, je suis ravi de participer à ce Comité de suivi du programme Interreg VI, à Saint-Denis, tant pour des raisons professionnelles que personnelles. La coopération régionale est un axe fort de la politique gouvernementale de mon pays Maurice. Compte-tenu de la proximité géographique et des relations privilégiées entre Maurice et La Réunion, nous partageons à la fois les avantages et les difficultés liées à notre insularité. Notre développement économique et notre avenir passe inévitablement par le renforcement de la coopération régionale. Le programme Interreg nous offre depuis de nombreuses années la possibilité de raffermir cette collaboration.

La récente visite du Président Emmanuel Macron à Maurice le 20 et 21 novembre 2025 témoigne du renforcement des liens franco-mauriciens pour répondre aux enjeux économiques, sécuritaires et stratégiques de la région.

Plusieurs domaines de coopération ont été évoqués lors de cette visite, notamment la sécurité maritime qui nous concerne tous, la préservation de la biodiversité, la francophonie, l'éducation, l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire, l'avenir de la jeunesse et bien évidemment l'intelligence artificielle.

Le programme INTERREG marque une nouvelle étape dans la coopération, en complémentarité avec nos relations bilatérales et celles existant au sein de la Commission de l'océan Indien. De plus, la Commission mixte Maurice-Réunion est tenue régulièrement afin d'aborder les défis auxquels nos deux îles sont confrontées. Depuis 2011, suite à l'accord bilatéral sur la coopération entre Maurice et La Réunion, nous avons raffermi nos liens. L'ouverture d'une antenne de la Région à Ebène, depuis déjà une décennie, a facilité cette collaboration. Je salue la prise de fonction de M. Romuald Robert, responsable de l'antenne Région Réunion à Maurice, à qui nous accorderons tout notre soutien.

De notre côté, suite à la visite du Président français, nous travaillons afin de nourrir l'engagement pris en 2011 d'ouvrir un consulat général à Saint-Denis.

Mesdames et Messieurs, cette présente rencontre nous permet de prendre acte de l'état d'avancement du programme Interreg VI et des informations relatives à l'articulation Interreg-NDICI. Je salue l'avancement du programme Interreg VI et la contribution de l'Union européenne, partenaire historique de nos pays. Nous nous félicitons de la décision de l'Afrique du Sud de se joindre au programme Interreg. On m'a informé qu'à ce jour, 63 projets ont été programmés sur Interreg VI, soit 48% de l'enveloppe. Des partenaires mauriciens sont associés dans 46 de ces projets, ce qui démontre l'intérêt de Maurice pour le programme. Avec les

futurs appels à manifestation d'intérêt, il est attendu que ce nombre s'accroîtra au bénéfice de notre région.

Je souhaite souligner les excellentes relations avec les services de la Région Réunion et la régularité des informations transmises dans le cadre de ce programme. Nous sommes ainsi mieux informés et impliqués dans la réalisation du programme Interreg. Ceci facilite une meilleure appropriation de ce programme en tant que pays tiers. Grâce aux échanges réguliers avec Mme About, nous sommes informés à temps des appels à manifestation d'intérêt que nous contribuons à diffuser auprès des entités mauriciennes qui souhaitent s'associer avec des porteurs réunionnais pour les projets.

Pour rappel, l'atelier national organisé en mars 2025 a contribué à la visibilité du programme Interreg VI. Cet atelier national a permis de diffuser auprès des entités mauriciennes et rodriguaises les actions co-financées sur Interreg VI. Cet atelier a également permis d'échanger sur les perspectives de coopération sur ce programme, en articulation avec les travaux de la Commission mixte bilatérale.

Pour l'articulation entre le NDICI et Interreg VI qui permet une meilleure mutualisation des financements de l'Union européenne, je suis heureux de vous informer que suite à l'appel à projets lancé le 28 août dernier, le National Disaster Risk Reduction Management Center de Maurice a exprimé le souhait de soumettre un projet pour le community disaster volunteer training, sous le volet gestion des risques de catastrophes. Nous ferons le suivi auprès des services de la Région Réunion pour l'identification d'un porteur réunionnais afin que ce projet soit concrétisé.

Mesdames et Messieurs, je salue les résultats probants du programme Interreg VI dont les réalisations sont palpables.

Le programme a donné un nouvel essor à la collaboration entre nos îles. Pour terminer, je souhaite plein succès au programme Interreg VI océan Indien et je vous remercie de votre attention. Merci.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 4 : Discours de M. Mario NGWENYA, Directeur de la coopération entre le Mozambique et l’Union européenne

Tout d'abord, je voudrais profiter de cette occasion pour vous remercier d'avoir invité le Mozambique à participer à cet important comité de suivi du programme opérationnel Interreg VI pour l'océan Indien.

Je tiens également à vous exprimer notre gratitude pour l'excellente hospitalité dont nous avons bénéficié depuis notre arrivée dans cette magnifique ville de Saint-Denis, sur l'île de La Réunion, classée au patrimoine mondial.

Comme il s'agit de la première réunion du comité depuis le violent cyclone qui a gravement touché les îles de Mayotte et de La Réunion, je tiens à exprimer, au nom du peuple et du gouvernement de la République du Mozambique, notre solidarité avec les peuples et les gouvernements de Mayotte et de La Réunion.

Dans le cadre de ce programme, mon pays bénéficie de 12 projets touchant différents secteurs tels que l'agriculture, l'environnement, la biodiversité, les ports et la recherche scientifique, pour ne citer que quelques exemples.

Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer l'importance de cette session du Comité de suivi en tant que forum de dialogue visant à améliorer l'efficacité des initiatives au profit de nos communautés, en adoptant une approche qui donne la priorité à la réalité de chaque pays.

Nous sommes convaincus que notre intégration régionale dans le cadre de la coopération Sud-Sud peut, grâce à la mise en commun des efforts et des ressources et au développement des marchés locaux, stimuler la production, le commerce et le monde universitaire.

Nous sommes convaincus que notre intégration régionale dans le cadre de la coopération Sud-Sud peut, grâce à la mise en commun des efforts et des ressources et au développement des marchés locaux, stimuler la production, le commerce et le monde universitaire.

Le potentiel des économies bleues et vertes, la possibilité d'ouvrir des ports et d'établir des liaisons aériennes sont également des facteurs importants qui contribuent à une intégration régionale solide pour les pays riverains de l'océan Indien.

Nous sommes conscients que le potentiel existant dans la région de l'océan Indien pose des défis communs, tels que l'adaptation au changement climatique, entre autres. Nous sommes également conscients que le programme Interreg VI est une bonne occasion pour la région de l'océan Indien de construire un pôle industriel, touristique et commercial.

Nous réaffirmons notre volonté de mettre en œuvre ce programme avec le soutien de l'Union européenne et des États membres dans le cadre de la coopération multilatérale.

Pour conclure, je voudrais partager avec cette commission les propos tenus par le vice-président du Parlement européen, Son Excellence Younous Omarjee, lors d'une réunion qu'il a tenue la semaine dernière avec le président de la République du Mozambique à Luanda, en marge du 7e sommet Union africaine-Union européenne. Je cite : « le programme INTERREG VI, en tant que programme pouvant contribuer à renforcer la coopération entre les pays de l'océan Indien grâce au développement de l'agriculture ».

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.



UNION EUROPÉENNE

COMITE DE SUIVI INTERREG

**ANNEXE 5 : Discours de M. AGRIPPINE, cadre au Ministère
des Affaires étrangères et de la diaspora des Seychelles**

M. Wilfrid Bertile le Conseiller régional, délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures représentant la Présidente de Région,
Madame Sigisneau, Vice-Présidente du Département,
Mme Couty, Conseillère diplomatique du Préfet de La Réunion,
Monsieur Leclerc, représentant de la Commission européenne,
Messieurs les points focaux du programme Interreg,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de suivi en vos grades et qualités,

L'honneur m'échoit de porter la voix des Seychelles dans cette auguste assemblée et cette belle île si chère à tous les seychellois pour avoir contribué au peuplement de notre archipel et à la constitution de notre riche patrimoine culturel créole. La Réunion, les Seychelles i di a zot merci !

Dans l'entame de mon intervention, je tiens tout d'abord à remercier la population réunionnaise, pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé depuis mon arrivée. J'adresse mes remerciements à la Présidente de Région pour son invitation qui a rendu possible mon déplacement et à l'ensemble de son équipe technique pour l'excellent travail de préparation et d'organisation de cette session du CSI Interreg océan Indien.

Mes remerciements vont aussi à l'Union européenne pour son engagement envers le co-développement, principe directeur du programme Interreg, un outil riche permettant la coopération internationale.

Les Seychelles sont l'un des trois principaux pays bénéficiaires d'Interreg océan Indien et peuvent témoigner de son rôle de catalyseur, de levier de développement, car ses financements interviennent en complémentarité des efforts déployés par nos autorités nationales et collectivités locales et les autres organisations internationales.

La coopération internationale et le co-développement s'inscrivent au cœur de la formule de développement retenue par les Seychelles parce qu'ils permettent de relever les défis qui se dressent sur notre voie pour réaliser nos grandes ambitions. Ces défis sont nombreux, allant de la petitesse de notre population et notre territoire, à lutte contre le changement climatique et le développement de l'économie bleue.

Des projets financés sur fonds Interreg océan Indien nous aident à donner corps à nos ambitions. Les énormes progrès réalisés par les Seychelles dans le domaine du développement humain, la bonne gouvernance, la démocratie et la protection de l'environnement, c'est grâce, en partie, au soutien technique et financier de nos partenaires étrangers, dont La Réunion et l'Union européenne.

Nous comptons nous impliquer davantage dans le programme Interreg. Je vous remercie de votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 6 : Discours de Mme Hasina RAFAMANTANANTSOA,
directrice par intérim de la promotion du Partenariat pour le
développement au MAE malgache,

Merci de m'avoir donné la parole.

Monsieur le Conseiller régional,

Madame la Vice-Présidente du Département,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Messieurs les points focaux du programme Interreg,

Je prends la parole aujourd'hui en tant que PF de l'Interreg Madagascar en remplacement de M. le secrétaire général malheureusement indisponible en raison d'un chevauchement d'agenda. C'est un grand honneur pour moi d'endosser cette responsabilité cruciale qui consiste à faciliter la mise en œuvre des initiatives Interreg sur notre territoire. Permettez-moi d'aborder le contexte politique malgache. Depuis octobre dernier, Madagascar traverse une période marquée par une crise politique complexe ; néanmoins je tiens à réaffirmer avec la plus grande fermeté que cette conjoncture, bien que délicate, ne remet aucunement en cause la stabilité institutionnelle, essentielle au bon déroulement de nos projets. En effet, malgré ces soubresauts politiques, nos institutions restent pleinement fonctionnelles et le cadre légal et administratif garantissant le respect des engagements internationaux demeure intact. Le gouvernement malgache, conscient de l'importance des programmes Interreg, réaffirme son engagement total à fournir les appuis nécessaires.

Il s'agit notamment de faciliter les démarches administratives, assurer la fluidité des collaborations entre acteurs locaux et nationaux, ainsi que de garantir la continuité des financements à venir. La volonté politique est claire : renforcer les actions menées pour promouvoir l'intégration régionale, la protection de l'environnement et le développement socio-économique inclusif. Notre pays est toujours parfaitement apte à poursuivre et même accélérer la mise en œuvre des projets en cours. Nous sommes convaincus que grâce à un travail concerté et rigoureux, Madagascar saura tirer pleinement parti des opportunités offertes sur Interreg, contribuant ainsi à un développement durable, équilibré et bénéfique pour toutes les parties prenantes. Pour conclure, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre confiance, votre appui et votre collaboration continue. Merci d'avoir facilité le voyage afin que nous puissions participer à cette réunion mais également à l'accueil que vous nous avez réservé. Mesdames et Messieurs, ensemble nous pouvons bâtir un avenir prospère et harmonieux pour chacun des pays membres du programme Interreg. Soyez assurés que de notre côté nous mettrons tout en œuvre pour assurer le succès de cette opération exemplaire. Je vous remercie.



COMITE DE SUIVI INTERREG

**ANNEXE 7 : Discours de M. LECLERC, rapporteur
géographique au sein de la DG REGIO, Commission européenne**

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures, représentant la Présidente de Région,

Madame la Vice-Présidente du Département de La Réunion,

Madame la Conseillère diplomatique du Préfet de La Réunion

Chers collègues points focaux du programme Interreg

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil régional de La Réunion pour son accueil, pour l'organisation de ces journées de travail qui ont été très intenses, les visites de projet, ainsi que pour les excellents documents qui ont été distribués avant ces réunions.

Étant donné qu'il s'agit de mon dernier comité de suivi je voudrais profiter de la parole qui m'est donnée pour faire un bilan à titre personnel de ce programme depuis que j'en suis en charge, c'est-à-dire depuis la fin de l'année 2017.

Durant cette période, mon appréciation est que le programme Interreg « océan Indien » a connu des avancées indéniables qui s'appuient sur une gestion solide. Cependant, certaines particularités appellent des évolutions rendues nécessaires par le nouveau contexte financier et juridique.

*

I/ DE REELLES AVANCEES SUR LA BASE D'UNE GESTION SOLIDE

A/ DES PROGRES SIGNIFICATIFS

- Le transfert d'un montant de 5 ME de fonds NDICI est effectif. Deux ans de travail intense ont été nécessaires afin de sécuriser les conditions d'utilisation de cette enveloppe. Vous avancez très bien puisque l'appel à projets a été lancé. Félicitations.
- Obtention des accords de partenariat avec le Sri Lanka et l'Afrique du Sud. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, il n'aurait pas été possible d'obtenir cet accord sans un engagement fort et constant de tous les acteurs : Conseil Régional, Etat-membre, et Union européenne. C'est le résultat d'un travail collectif et une heureuse surprise en ce qui me concerne. Avec cet accord le programme « océan Indien » va prendre une nouvelle dimension.
- Renforcement des liens avec les Délégations de l'Union Européenne grâce notamment aux antennes de la région et les contacts qu'elles entretiennent avec les points focaux du programme.

B/ UNE GESTION SOLIDE ET RASSURANTE

- Le transfert de fonds NDICI au programme n'aurait pas été envisageable si la Commission n'avait pas eu confiance dans votre capacité à gérer les fonds
- Votre système de gestion et de contrôle est particulièrement efficace et de nature à rassurer sur la régularité des dépenses.
- D'ailleurs aucun problème d'audit ni de dégagement d'office, qui impose de renvoyer les fonds à l'UE s'ils ne sont pas dépensés au bout de trois ans, n'ont perturbé la mise en œuvre du programme. D'après les données disponibles vous l'évitez cette année et vous l'évitez l'année prochaine.
- Le processus de clôture de la période de programmation 2014-2020 se poursuit normalement. Vous avez soumis le projet de rapport final au comité de suivi et nous

avons fait un certain nombre d'observations. Reste à adresser officiellement à la Commission l'ensemble des documents de clôture au plus tard le 15 février 2026.

- J'ajoute à cela une communication très réactive et ouverte avec le pôle Interreg qui est la marque d'une bonne gestion.

*

II/ LE PROGRAMME INTERREG « OCEAN INDIEN » PRÉSENTE CEPENDANT DES PARTICULARITES QUE LE NOUVEAU CONTEXTE JURIDIQUE ET FINANCIER DEVRAIT AMENER A FAIRE EVOLUER

A/ DES SPECIFICITES BIEN ETABLIES COEXISTENT AVEC DES FAIBLESSES PLUS COMMUNEMENT PARTAGEES AVEC LES AUTRES PROGRAMMES INTERREG

a) Des particularités qui perdurent :

En préparant ce comité de suivi j'ai retrouvé le discours qui avait été fait dans cette même salle par la Directrice à la coopération de la Direction-Générale de politique régionale de la Commission européenne en 2016, donc il y a presque 10 ans. Ceux qui étaient présent à cette époque s'en souviendront peut-être. J'ai réalisé en lisant ce document que les constats et demandes exprimés par la responsable de la Commission européenne pourraient, à quelques exceptions près, être encore faits aujourd'hui.

- En ce qui concerne le partenariat : en 2016 la Commission insistait déjà sur la notion de partenariat international « qui forme la base de tous les programmes Interreg ». Elle relevait en particulier que la sélection des opérations devait « se faire de manière concertée entre tous les partenaires ». Or le comité de sélection du programme a continué, jusqu'à cette année, à être composé uniquement de représentants de Mayotte et de La Réunion.
- La Commission rappelait par ailleurs l'importance qu'elle attache à la coordination avec le Fonds Européen de Développement. La coordination se fera, disait la Commission, « à travers le comité de concertation régionale regroupant notamment les gestionnaires du FEDER et du FED ». Elle demandait que ce comité soit « plus ambitieux ». Malheureusement, ce comité est progressivement tombé en léthargie et ne s'est pas, ou très peu, réuni ces dernières années.

b) La permanence de faiblesses communément partagées avec les autres programmes INTERREG :

- En ce qui concerne les projets, force est de constater une forte concentration sur quelques bénéficiaires du secteur public habitués du programme et de ses procédures. Par contraste, la coopération entre entreprises apparaît relativement peu visible.
- Autre constat, en lien avec le précédent, la domination de la thématique innovation/recherche qui représente plus de 35% de l'enveloppe allouée au programme et qui pourrait prendre davantage d'importance dans un avenir proche.
- Enfin, et ceci n'est pas sans lien avec les constats précédents, il est très difficile de trouver des éléments d'information qui permettraient de capturer l'impact du programme sur une thématique ou un public cible.

B/ SI CES PARTICULARITES ONT PU PERDURER, LES NOUVELLES MODALITES DE GESTION DEVRAIENT IMPOSER DES INFLEXIONS A TERME

a) De nouvelles modalités financières

- Le transfert de fonds NDICI au programme entraînera en effet nécessairement un renforcement du partenariat avec les pays tiers, tant en ce qui concerne la composition du comité de sélection des projets, que la réactivation du comité de concertation NDICI-FEDER.
- Il est en effet difficile d'imaginer que l'utilisation des fonds NDICI sur le territoire des pays tiers participant au programme soit laissée à la seule discréction de Mayotte et de La Réunion. Une ouverture timide a été effectuée cette année, le comité de sélection ayant été ouvert à la COI et à l'IORA. Il conviendra de poursuivre cet effort en acceptant une ouverture plus large.
- En ce qui concerne le comité de coordination NDICI-FEDER, sa réactivation est déjà programmée, comme nous avons pu l'apprendre hier lors de la réunion technique préparatoire à ce comité de suivi.

b) De nouvelles modalités de programmation :

- La Commission a approuvé le 16 juillet dernier un ensemble de textes concernant le nouveau cadre financier pluriannuel. Parmi ces documents figure une nouvelle approche relative au suivi de la performance des programmes. L'idée est simple : les paiements se feront non plus sur la base de factures mais sur celle de l'atteinte des indicateurs physiques.
- C'est un changement d'approche fondamental. Nous avons commencé à avoir cette discussion sur cette question à l'occasion du comité de suivi de l'année dernière, et l'autorité de gestion s'est montrée réceptive à nos arguments et semble prête à amorcer une évolution vers une culture de résultats.

*

Ainsi que je vous l'ai indiqué au début de mon intervention, je quitte mes fonctions à la fin de ce mois. Au moment de transférer le dossier à ma collègue ici présente, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour le chemin que nous avons fait ensemble ces dernières années.

Je n'ai pas d'inquiétudes quant à la capacité du Conseil Régional de La Réunion à relever l'ensemble des défis posés par la gestion des fonds de politique extérieure et je suis certain que tout sera mis en œuvre pour vous adapter au changement d'approche de l'Union européenne pour la future programmation.

L'autorité de gestion, conjointement avec ses Antennes et les Points Focaux, a tous les atouts en main pour continuer à faire de ce programme l'outil incontournable de la coopération des RUP avec leurs voisins dans l'océan indien.

A tous, j'adresse tous mes vœux de réussite pour la suite de votre aventure avec INTERREG et je vous remercie de votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 8 : Discours de M. BERTILE, conseiller régional délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures - président de séance.

Comme j'ai la parole, je vais la garder un moment. Beaucoup de choses ont été dites, aussi je vais mettre l'accent sur trois points.

Le premier point, c'est que le programme Interreg, comme cela a été souligné par M. Leclerc, est un formidable outil au service du co-développement régional, que l'Autorité de gestion la Région Réunion essaie de piloter au mieux. C'est un outil pertinent pour répondre ensemble aux défis majeurs auxquels notre région est confrontée, et ce au bénéfice des populations de nos pays. Suite à son lancement opérationnel fin 2023, le programme Interreg VI océan Indien connaît une progression dynamique, puisque comme cela a été rappelé tout à l'heure, 63 opérations de coopération ont été programmées, représentant près de 50% du montant des crédits FEDER disponibles.

Nous devons ce bon résultat au travail d'accompagnement et d'instruction des services de l'Autorité de gestion, et l'implication de nos partenaires, notamment nos points focaux. En termes de certification, le seuil de dégagement d'office, fixé à 3,8 M euros fin 2025 est d'ores et déjà dépassé, puisque les montants certifiés par l'Autorité de gestion dépassent les 5 millions d'euros. On ne peut donc que se réjouir de cette bonne évolution.

Le deuxième point, c'est que le programme Interreg est un outil de dialogue politique, au-delà de son aspect financier et fonctionnel. Cet outil de dialogue concourt en effet à la stabilité et à la paix dans notre région. Le but des comités de suivi comme celui qui nous rassemble aujourd'hui c'est de se réunir, chaque année, pour s'assurer tous ensemble de la bonne exécution du programme. Mais il constitue surtout un espace de dialogue politique et opérationnel qui nous permet de mieux nous connaître. Ces échanges sont d'autant plus importants que le contexte international est bouleversé avec l'intensification des conflits, les instabilités de différentes régions, la montée en tension des différentes puissances, les crises humanitaires... nous devons donc nous assurer que notre partenariat, lui, reste bien vivant et bien solide pour réussir ensemble la mise en œuvre de ce programme.

Le troisième et dernier point c'est qu'il nous faut aller vers une gouvernance et un partenariat renforcé. La Région Réunion a mis un point d'honneur à renforcer nos relations d'amitié et de partenariat dans notre région. Tous nos efforts ont été déployés pour renforcer notre gouvernance en associant plus étroitement nos points focaux, en collaborant davantage avec les délégations de l'Union européenne. A titre d'exemple, deux ateliers nationaux Interreg ont été organisés cette année d'abord à Maurice puis aux Comores. Dans les deux cas, et cela a pu être rappelé par notre collègue de Maurice, un bilan des projets Interreg a été dressé par les partenaires locaux de coopération, soulignant l'ancrage et la bonne réalisation de ces projets, ainsi que leur appropriation par les acteurs locaux.

Le resserrement des liens avec nos voisins s'est également traduit par l'adhésion de l'Afrique du Sud au programme Interreg VI océan Indien. Nous sommes heureux de compter à nouveau ce grand pays émergent au sein de nos partenaires. D'ores et déjà, de belles perspectives de coopération se dessinent notamment dans le domaine culturel et sportif avec la signature d'un accord bilatéral le 20 décembre prochain (notre collègue Patricia Profil en dira un mot tout à l'heure).

Il me plaît de souligner également l'implication des îles voisines dans les projets Interreg tant bilatéraux que multilatéraux. Maurice se distingue avec 46 projets, suivie de Madagascar avec 40 projets, des Seychelles avec 28 projets et des Comores avec 24 projets. Le Mozambique lui aussi se révèle un partenaire dynamique avec 13 projets recensés. Ce n'est qu'un début, continuons le combat. Le programme est bien engagé mais il y a encore beaucoup à faire !

Plus près de nous encore puisqu'il s'agit de nos compatriotes, il m'importe de souligner la collaboration mise en place avec le Département de Mayotte, qui gère de son côté le programme

Interreg VI Canal du Mozambique. Ainsi en 2025, 7 comités de coordination Mayotte-Réunion se sont ainsi tenus, permettant d'échanger des bonnes pratiques de gestion et se coordonner pour les événements communs. Les structures mahoraises sont par ailleurs associées à 11 projets de coopération sur diverses thématiques comme le tourisme durable, la recherche agronomique ou la préservation de la biodiversité.

Enfin, il y a l'heureux aboutissement du travail de coordination des fonds du FEDER-Interreg et du NDICI (fonds de la politique extérieure de l'Union européenne). On a réussi enfin à faire en sorte qu'il y ait une coordination. Cette fin d'année est marquée par le lancement d'un appel à projets conjoint NDICI-FEDER portant sur deux secteurs clés du co-développement : la sécurité alimentaire durable et la prévention des risques de catastrophe. La gestion d'une enveloppe financière nouvelle de fonds NDICI (5 millions d'euros) par la collectivité permettra d'impliquer davantage nos partenaires des pays tiers et de renforcer l'impact des projets sur nos populations et territoires concernés.

Je souhaiterais de la part de la Présidente de Région Mme Huguette BELLO, vivement remercier les services de la Commission (aussi bien la DG REGIO que la DG INTPA et les DUE de la zone), le Ministère des Affaires étrangères et des Outre-mer, ainsi que notre administration régionale pour leur implication dans la mise en œuvre de ce nouveau process de gestion. Nous souhaitons que les enveloppes financières concernées soient augmentées à l'avenir puisqu'il s'agit d'un approfondissement de notre intégration régionale.

Je vous remercie pour votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

**ANNEXE 9 : Supports de présentation du CSI & du porteur
de projet EPLEFPA FORMA'TERRA**



COMITÉ DE SUIVI INTERREG VI OCEAN INDIEN

-

Réunion plénière

3 décembre 2025

Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE
Interreg
Océan Indien

Ordre du jour

I. Mise en œuvre du programme

1. Avancement du programme
2. Modifications du programme proposées
3. Actions de communication et de valorisation
4. Renforcement de la gouvernance et de la coopération
5. Mobilisation des services de l'AG en faveur de l'accompagnement des porteurs de projet

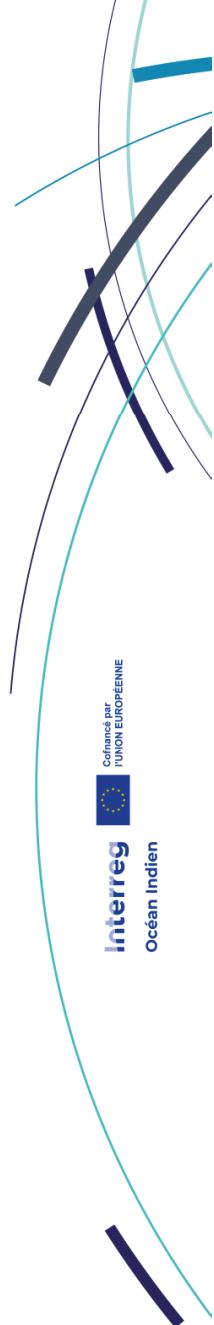
II. Articulation NDICI-FEDER

Point d'étape sur les progrès accomplis en matière d'articulation des fonds FEDER-CTE & NDICI



I – Mise en œuvre du programme INTERREG VI

Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE
Interreg
Océan Indien

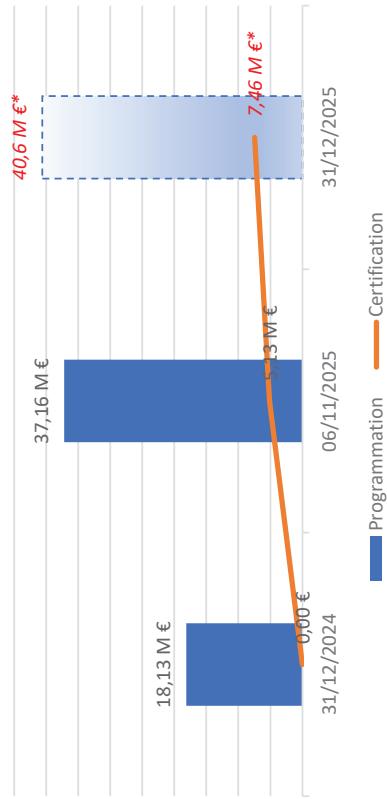


1. Avancement du programme

Programmation :

63 opérations sélectionnées pour un CTE de **37,16 M€**
 dont **30,15 M€** de FEDER (48,44%).

Evolution de la programmation et de la certification



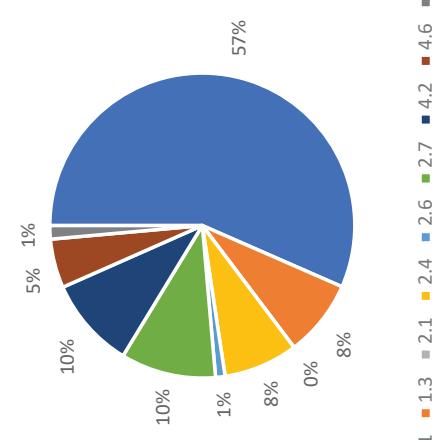
Certification :

Au **26/11/25** : **5,46 M€** ont été déclarés à la CE. Le seuil du Déplacement d'Office a été atteint (135% de la cible).

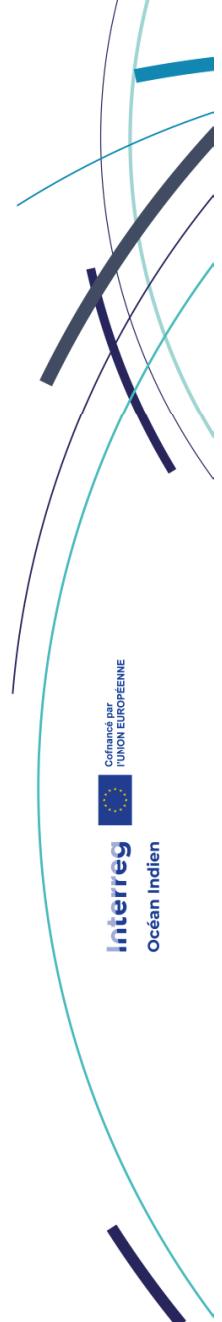
Prévisionnel de 2 M€ supplémentaires au 17/12/25 (176% cible DO)

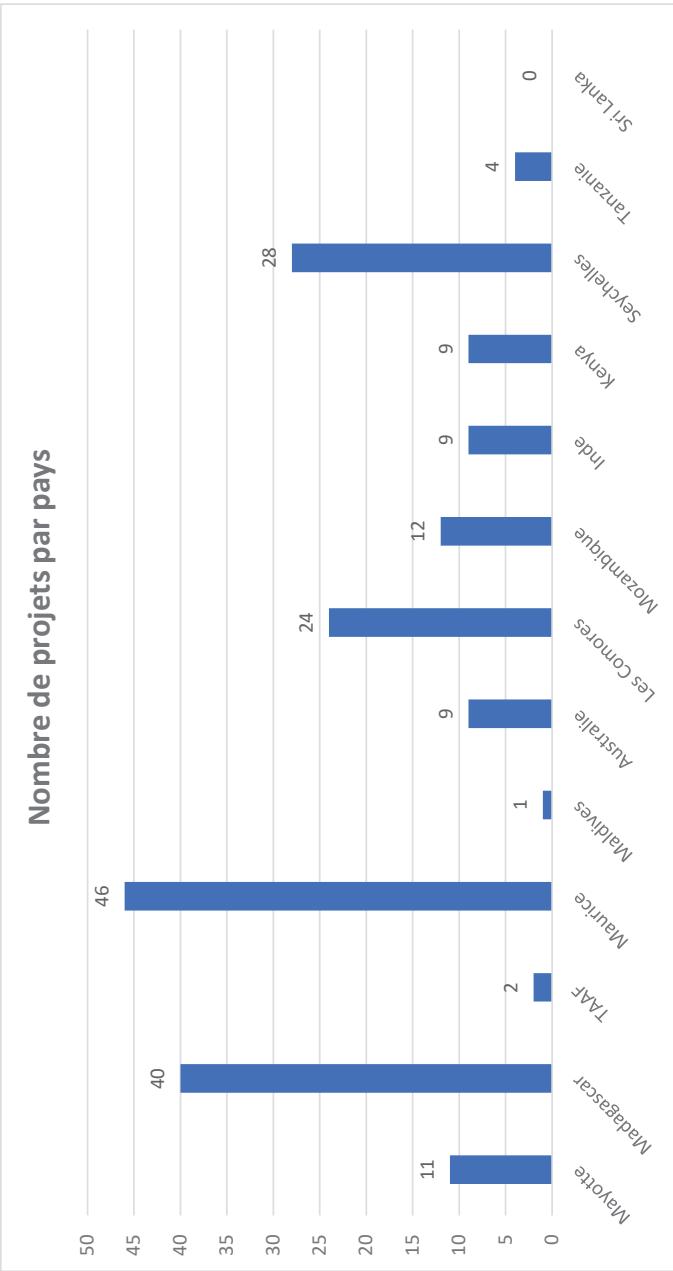
* Prévisionnel

Montant programmé par OS



Interreg
 Co-financé par
 l'UNION EUROPÉENNE
Océan Indien





Vue d'ensemble de l'avancement par objectif spécifique



Objectif spécifique	Nombre de projets programmés	Montant maquette CT	Montant sélectionné CT COPIL 06/11/2025	Montant déclaré 26/11/2025
1.1 Recherche	19	23 M €	21 M €	1,758 M €
1.3 Développement économique	8	7,4 M €	3 M €	0,218 M €
2.1 Transition énergétique	-	0,68 M €	-	-
2.4 Prévention des risques de catastrophes	2	7,2 M €	2,9 M €	1,62 M €
2.6 Economie circulaire	2	0,68 M €	0,37 M €	0,191 M €
2.7 Préservation de la biodiversité	6	6,8 M €	3,7 M €	0,173 M €
4.2 Formation et mobilité	14	10,4 M €	3,59 M €	0,832 M €
4.6 Culture, sport et tourisme durable	5	7,5 M €	1,93 M €	0,307 M €
6.6 Gouvernance de la coopération	7	2,3 M €	0,54 M €	0,366 M €

Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE
Interreg
Océan Indien

Éléments issus de la réunion technique



Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>La Commission européenne s'est interrogée sur les raisons du démarrage difficile de certains types d'action (coopération agricole, coopération entre PME...).</p>	<p>L'AG a précisé que cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment le recentrage des activités des opérateurs réunionnais (tels que l'Armeffhor) sur des activités locales, ou la complexité dans le montage des dossiers de fonds européens... Des actions d'animation et de communication ciblées sont et seront mises en œuvre par l'AG pour faire émerger des projets dans ces domaines.</p>
<p>La Commission s'est également questionnée sur l'insertion des jeunes ayant bénéficié de dispositifs de mobilité (VIE, VSI, ou encore ARR).</p>	<p>L'AG a apporté des premières informations et pourra se rapprocher des opérateurs pour obtenir des précisions sur les premiers bilans de ces opérations.</p>

La CE se félicite de l'avancement de l'OS 2.6 dédié à l'économie circulaire (nouvellement introduit sur Interreg VI). Deux opérations, portées par de nouveaux porteurs de projets, ont en effet été programmées sur cette mesure.

Co-financé par
INTERREG
Océan Indien

2. Modifications de programme proposées

Deux modifications mineures relatives au NDI CI-FEDER

- Proposition d'organiser le comité de coordination deux fois/an ;
- Opérations d'importance stratégique : inscription des opérations NDI CI/FEDER dans cette catégorie, en lieu et place des projets soutenus par ISO et OS 2.4.

2. (suite) Modifications de programme proposées

Adhésion de l'Afrique du Sud

Le 8 octobre dernier, après plus de dix ans de retrait, l'Afrique du Sud a donné son accord pour participer au programme INTERREG VI océan Indien. Il est donc proposé aux membres du CSI d'approuver cette adhésion.



Retour sur un moment fort : l'accueil d'une délégation sud africaine le 8 mars 2024 pour la journée internationale des droits des femmes

Elements issus de la réunion technique



Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
La Commission européenne et les Etats tiers se félicitent de l'adhésion de l'Afrique du Sud au programme Interreg océan Indien.	



3. Communication & Valorisation

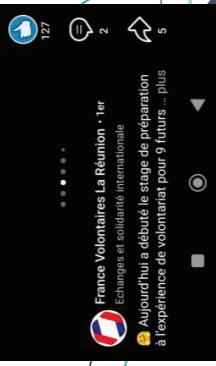
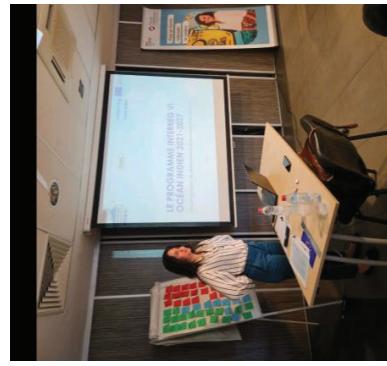
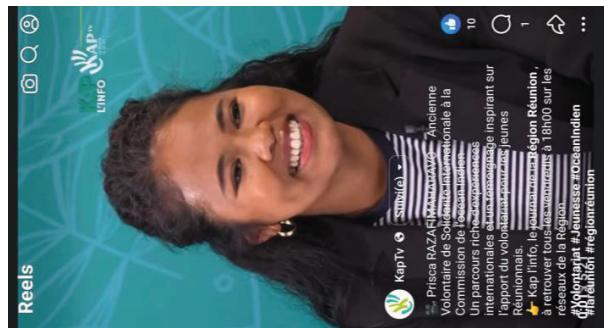
Des informations sur le site de la Région, de l'Agile et sur les réseaux sociaux

Publications des AMI



Actions impulsées par l'AG

- 2 séquences de sensibilisation des volontaires (VSI/SCI)
- Diffusion de vidéos de présentation du programme INTERREG VI (site région, Kap Région)
- Diffusion des informations via les antennes de région aux Comores, Madagascar et Maurice
- Exemples de réalisations cofinancées par INTERREG VI



Interreg
 Océan Indien
 Cofinancé par
 l'UNION EUROPÉENNE

Prochainement

- Une nouvelle émission télévisée « La Région le ek zot » dont un épisode sera dédié à un projet Interreg
- Une cartographie des projets Interreg consultable sur la page dédiée



3. (suite) Communication & Valorisation

Un programme valorisé à La Réunion, dans la zone océan Indien et sur le territoire national

Des articles en ligne

Joli mois de l'Europe



Comité de lutte sur toute l'Europe

Depuis plus de vingt ans, une alliance sportive entre La Réunion et Rodrigues autour de la lutte. En 2023, cette coopération a franchi un cap symbolique avec la première compétition à échelle internationale entre les deux îles. La lutte, sport de combat traditionnel, a connu un véritable succès à Rodrigues et de l'île au dragon en interreg.



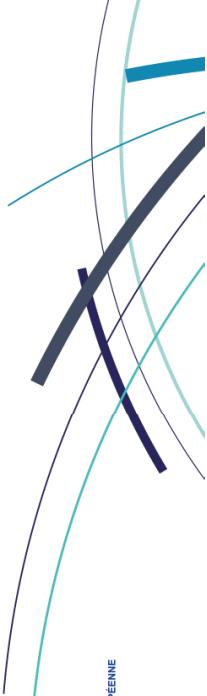
- les partenaires : ANCT, Interact, Ambassade de France, DUE de Madagascar et de Maurice
- les événements : Interreg Day, salon business et journées scientifiques aux Comores

Valorisation du programme Interreg et du projet « TIMOI » sur les réseaux du Ministère des Outre-Mer



Valorisation du programme via :

Deux bulletins d'information Interreg VI océan Indien diffusés en 2025 (dont un traduit en anglais)



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE
Interreg
Océan Indien

3. (suite) Communication & Valorisation au niveau régional et international

Interreg Day : valorisation de l'atelier national Interreg « Comores » organisé le 1^{er} et 2 octobre 2025

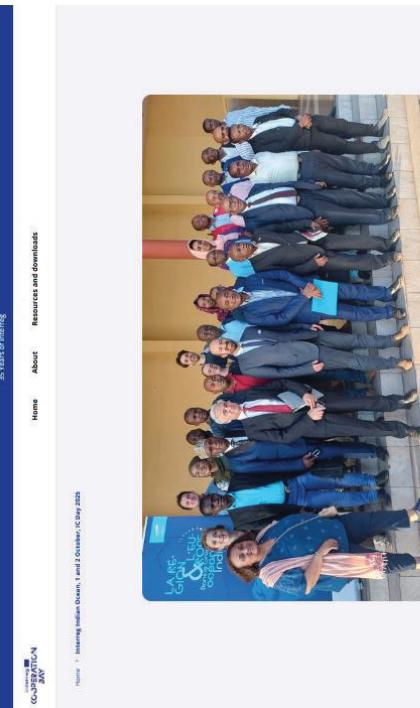


Photo : DR

Des publications sur les sites et les réseaux sociaux des porteurs de projet et des partenaires de coopération



Photo : DR



Strengthening regional cooperation between Réunion and the Comoros

A strategic workshop between Réunion and the Comoros marked Interreg Cooperation Day, reinforcing shared priorities for sustainable development in the Indian Ocean.

As part of Interreg Cooperation Day, Interreg Indian Ocean Programme supported a strategic workshop bringing together representatives from Réunion and the Comoros to strengthen regional cooperation.

The meeting focused on shared commitments to sustainable development, climate resilience and community-focused initiatives, highlighting the continued importance of territorial cooperation in the region.

Organized with the support of the Réunion and Comorian authorities, the workshop underlined Interreg's long-standing role in fostering collaboration across borders and building a more resilient future for the Indian Ocean.



Photo : DR

Union Européenne - Comores

fr.linkedin.com

Le savez-vous ? Nos mangues sont...
Region Réunion

fr.linkedin.com



Publication de Université des Comores

Université des Comores est à Moroni, Grande Comore, Comores.

19 h - 4 j

64 commentaires 24 partages

Partager

J'aime

Commenter

Partager

Photo : DR

Co-financé par
INTERREG
Océan Indien

INTERREG
Océan Indien

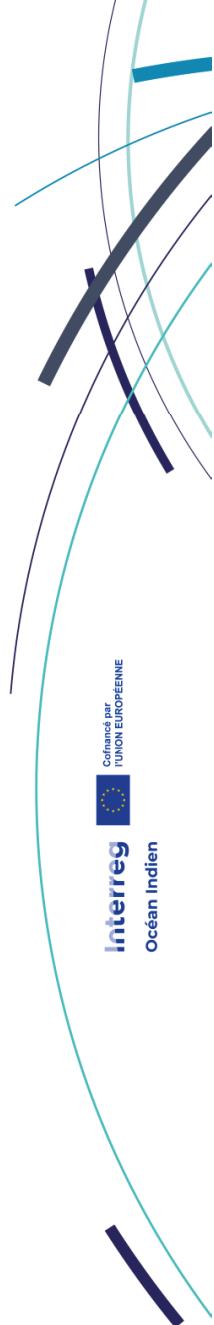


Photo : DR

Elements issus de la réunion technique



Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>La Commission européenne s'est interrogée sur la refonte de la page Interreg actuelle (avancées, date de parution).</p> <p>La Commission rappelle également l'importance de mesurer l'impact des actions de communication déployées par l'AG.</p>	<p>L'Autorité de gestion a informé que cette nouvelle page devrait être disponible sur le site de la Région Réunion au premier trimestre 2026, et précise que la page actuelle contient d'ores et déjà toutes les informations réglementaires et autres documents utiles à destination des porteurs de projets, des partenaires et du grand public. Le changement sera visuel (organisation des onglets, graphie revisitée...).</p> <p>L'AG indique que des efforts seront fournis pour mesurer l'impact de ces actions (nombre de vues/ de clics sur les publications Interreg...).</p>



4. Renforcement de la gouvernance et de la coopération

En 2025, 2 ateliers « nationaux » ont été organisés :

- À Maurice le 20 mars (32 participants)
- Aux Comores les 1^{er} et 2 octobre (50 participants)

Objectif : resserrer nos liens avec les partenaires de la zone et renforcer l'impact des projets cofinancés sur Interreg, avec notamment la participation des porteurs de projet et des acteurs de coopération



Photo de groupe – atelier organisé à Maurice



Photo de groupe – atelier organisé aux Comores

- aux Seychelles 1^{er} semestre
- à Madagascar au 2nd semestre

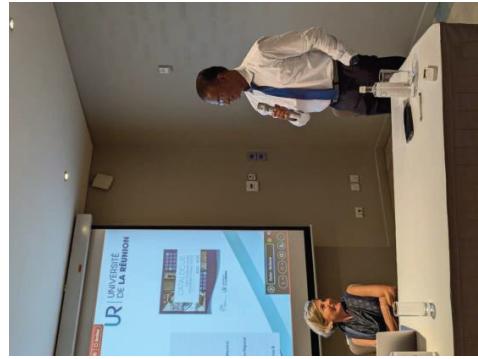
4. (suite) Renforcement de la gouvernance et de la coopération

- Il s'agit de **souligner l'implication des partenaires de coopération** mauriciens et comoriens dans l'exécution des projets Interreg
- Il s'agit de **démontrer l'ancrage des projets et leur impact pour les territoires et les populations** de Maurice et des Comores

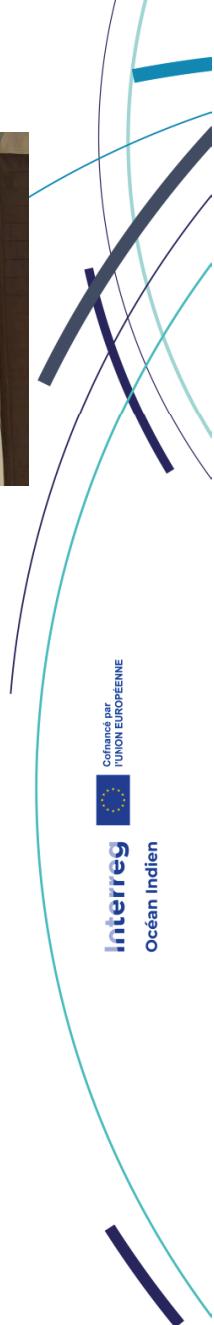
 **Aux Comores**



 **A Maurice**



 **Interreg**
Océan Indien
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



4. (suite) Renforcement de la gouvernance et de la coopération

Un rôle renforcé des antennes de la Région Réunion dans la mise en œuvre du programme RÉGION & L'EUROPE

- **Contribution à la formulation des avis** sur l'aspect coopération destinés aux services instructeurs qui implique un travail étroit avec **les points focaux Interreg, les postes diplomatiques** (ambassades et DUE) et les partenaires de coopération
- **Appui à l'émergence de projets** de coopération pouvant être cofinancés par le programme Interreg
- **Suivi de l'exécution des projets** voire leur contrôle (à la demande de la DGA Europe)
- **Accompagnement des porteurs** et participation à la **valorisation** des projets



Rencontre des étudiants comoriens bénéficiaires du programme
REUNION 2, 4 avril 2025.



Mission aux Comores dans le cadre du projet Epibio, du 14 au 17
avril 2025.

Elements issus de la réunion technique



Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>La Commission européenne, le point focal Interreg adjoint de Maurice et la responsable de l'antenne de Région aux Comores ont fait part de leurs avis positifs sur les ateliers nationaux tenus à Maurice et aux Comores en mars et octobre 2025. Ces temps d'échanges ont permis de mieux appréhender l'impact des projets Interreg mis en œuvre sur les territoires partenaires, et susciter de nouveaux partenariats (pays tiers / Réunion).</p>	<p>L'AG indique que les prochains ateliers auront lieu aux Seychelles puis à Madagascar. Il est également envisagé d'organiser un atelier au Mozambique avant la fin de la programmation.</p>

5. La mobilisation des services de l'AG en faveur de l'accompagnement des porteurs de projets



Une animation du programme pour dynamiser le lancement du PO et la sécurisation de la bonne exécution du PO en vue de l'atteinte des seuils de dégagement d'office



• Depuis 2023 :

➤ 247 accompagnements de projets, dont 29 en 2025

➤ 26 AMI publiés

- Animer c'est :**
- Faire connaître et présenter le programme et ses objectifs
 - Orienter les porteurs de projet sur les dispositifs adéquats
 - Accompagner l'émergence de nouveaux projets de co-développement et de partenariats stratégiques
 - S'appuyer sur les antennes notamment pour les partenariats de coopération
 - Proposer des ateliers thématiques et des séminaires



5. (suite) La mobilisation des services de l'AG en faveur de l'accompagnement des porteurs de projets et du lancement dynamique du programme

Dynamisation de certaines mesures par :

- La **présentation** du dispositif d'intervention **Interreg VI OI** dédié à la coopération économique, lors du Conseil stratégique de l'internationalisation des entreprises – **COSIE** (piloté et mis en œuvre par la Région Réunion), le 28 mars 2025.
- La mise en place **d'ateliers ciblés sur les thématiques culture et sport** (partenariat avec la Conférence Inter-Régionale des Réseaux Multi-Acteurs – **CIRRMA**) pour la montée en compétences des acteurs de la société civile dans le cadre du développement de projet de coopération.
- Des **informations collectives** à l'occasion des séminaires organisés par des porteurs de projets à La Réunion, des présentations au bénéfice des postes diplomatiques, comme avec l'Ambassade de France au Mozambique.

4 ateliers collectifs organisés en 2025 sur les thématiques culture, sport et développement économique



Atelier thématique sport/culture en 2025 au Moca



II - Articulation NDICI-INTERREG

Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE
Interreg
Océan Indien

Gestion indirecte, par l'Autorité de gestion, d'une enveloppe de NDICI (5 M €) dans le cadre du programme Interreg VI régi, pour sa part, par les procédures de la gestion RÉGION L'EUROPE partagée.



Depuis deux ans, les services de l'Autorité de gestion et de la Commission européenne (DG REGIO, DG INTPA) sont pleinement mobilisés et plusieurs réunions de travail se sont tenues à La Réunion et à Bruxelles.

Ces travaux ont permis :

- ✓ la modification du programme Interreg VI adoptée par la CE le 14 juillet 2025
- ✓ la signature de la convention de contribution NDICI le 7 août 2025
- ✓ le lancement de l'appel à projets conjoint NDICI-FEDER sur la thématique de la résilience climatique le 28 août 2025 (ouvert jusqu'au 30 décembre 2025)



Announce par la DG REGIO (oct. 2023) d'une enveloppe de 15 M de NDICI (MIP Afrique subsaharienne) attribuée aux AG MAC et océan Indien



Elements issus de la réunion technique



Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>La Commission européenne félicite l'Autorité de gestion et l'ensemble des parties prenantes pour tout le travail accompli sur la gestion, inédite, de fonds NDI CI dans le cadre du programme INTERREG VI.</p> <p>La CE ajoute que cette articulation FEDER/NDICI constitue l'avenir des programmes Interreg des RUP.</p>	

Merci de votre attention !

**Suite => Présentation de projet : Programme de
coopération éducative et de formation professionnelle
transfrontalière des établissements du REAP AAOI
(Réseau des Établissements Agricoles Professionnels de
l'Afrique Australe et Océan Indien)**

Point d'information Coopération internationale – FORMA'TERRA

Sud Madagascar – Région Anosy et Androy

AMI INTERREG VI 2023-2024 / AMI INTERREG VI 2024 - 2025

Le programme de coopération éducative et de formation professionnelle transfrontalière des établissements Agricoles Professionnels de l'Afrique Australe et Océan Indien) est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds Interreg VI.

Programme de coopération dans le sud malgache



- > Projet qui s'inscrit dans le cadre des coopérations décentralisées avec les Régions Anosy et Androy
- > Programme pluriannuel de formation agronomique en partenariat avec le CTAS, GRET, AVSF et CFL
- > Vers une intégration au projet Pacte Vert financé par l'UE
 - 1ère phase : Construction d'un partenariat avec Cactus For Life et les identifications des acteurs du consortium (CTAS, AVSF, CFL et GRET) en 2023.
 - 2ème phase : Diagnostic agraire avec les acteurs du territoire en Androy avec les BTS DARC de FORMA'TERRA + 2 enseignants (2 semaines en 2024).
 - 3ème phase : Identification des besoins en formation et montée en compétence des acteurs autour de 2 formations agronomiques : fertilité du sol et identification des bioagresseurs (2 formateurs FORMA'TERRA sur 1 semaine à Ambovombe en février 2025)
 - 4ème phase : Formations des techniciens du consortium (CFL, CTAS, AVSF et GRET) à La Réunion en juin 2025 (1 semaine).

Cactus For Life et FORMA'TERRA
entretiennent un partenariat privilégié, notamment grâce à leur lien avec le directeur Adrien Peybale, ancien diplômé du BTS DARC de FORMA'TERRA.

1. Consolidation des partenariats dans le Sud Madagascar suite à la signature des accords de la Présidente de la Région Réunion en 2023

- ATELIERS DE TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION DES FORMATIONS EN AGROECOLOGIE ET GESTION DE L'EAU DANS LE SUD MALAGACHE
- SIGNATURES DES ACCORDS CADRES DE PARTENARIATS AVEC FORMA'TERRA ET LES ACTEURS DE LA ZONE ET IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION



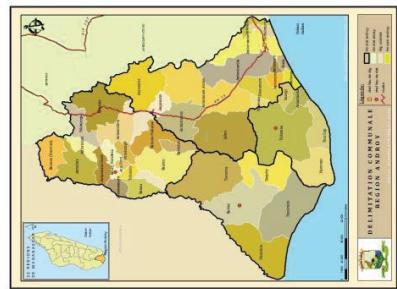
2. Diagnostic du système agraire et du développement agricole en Androy (Madagascar)



> Projet réalisé du 18 au 29 novembre 2024

> Etude qui s'inscrit dans le cursus de formation des futurs techniciens réunionnais
> 7 étudiants en BTS DARC + 2 enseignants en agronomie

> Un article complet sur ce projet est disponible sur le site de la DAAF Réunion
<https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/le-lycee-agricole-de-saint-paul-au-pays-des-epines-dans-le-sud-malgache-a3758.html>



3. Formation des techniciens du consortium Sud Mada en Androy



- Transfert de compétences aux techniciens de terrain : 3 thématiques : la gestion de l'eau, la fertilité des sols et la protection des cultures – février 2025.



4. Formation des techniciens du consortium Sud Mada à La Réunion - réciprocité



- 8 techniciens et encadrants du consortium en formation à La Réunion. Thématique : protection intégrée des cultures, gestion de la fertilité, agroforesterie, agriculture syntropique en milieu aride – juin 2025.
- Echange inter-culturel à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de Madagascar avec Danyel Waro à Kaz Kabar.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Le programme de coopération éducative et de formation professionnelle transfrontalière des établissements du REAP AAOI (Réseau des Établissements Agricoles Professionnels de l'Afrique Australe et Océan Indien) est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds Interreg VI.



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

